



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-CHARLES-BORROMÉE

# AVIS PUBLIC

## AVIS PUBLIC CONCERNANT LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018 À 20 H, AU COURS DE LAQUELLE AURA LIEU L'ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2019-2020-2021

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément à l'article 956 du Code Municipal, que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée tiendra une séance extraordinaire à la date, heure et endroit suivant :

Date : lundi le 17 décembre 2018

Heure : 20h00

Endroit : Salle du conseil municipal au 370, rue de la Visitation à Saint-Charles-Borromée

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur les sujets suivants :

- adoption du budget 2019
- adoption du programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021

**Donné à Saint-Charles-Borromée  
Ce 7 décembre 2018**

David Cousineau, Llb, MBA  
Greffier et secrétaire-trésorier adjoint

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION** (Articles 420 et 431 du code municipal)

Je, soussigné, résidant à Saint-Charles-Borromée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le conseil entre 9 et 12 heures et 13 h et 16 h 45, le 7<sup>e</sup> jour de décembre 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7<sup>e</sup> jour de décembre deux mille dix-huit.

David Cousineau, Llb, MBA  
Greffier et secrétaire-trésorier adjoint